



Séminaire du vendredi 29 septembre 2006

AOC pour produits forestiers – une utopie parmi la jungle des labels?

Chance et défis pour la création de véritables interprofessions
dans la filière forêt - bois en Suisse

Sous le patronage



AOC pour produits forestiers – une utopie parmi la jungle des labels?

Chance et défis pour la création de véritables interprofessions dans la filière forêt - bois et

Situation

Dans la révision partielle de la loi forestière, le principe de la création d'AOC pour les produits sylvicoles est prévu. A l'instar de ce qui se pratique depuis plusieurs années parmi les agriculteurs, les forestiers ainsi que les acteurs de la 1^{ère} et 2^{ème} transformation du bois, doivent (ré)apprendre à évoluer dans une économie plus libérale. Les interprofessions et groupements de producteurs sont une manière d'organiser la production dans un marché libéralisé.

La loi autorise les interprofessions à « adapter la production et l'offre aux exigences du marché » et ces initiatives peuvent être soutenues par la Confédération (ordonnance sur les interprofessions et les organisations de producteurs du 7 décembre 1998, art. 4). Les quelques exemples de **filières par produit** dans le domaine de la forêt et du bois (bois énergie, bois de barrique ou label AOC « Bois du Jura ») sont en Suisse - et en comparaison des filières agroalimentaires ou des filières bois de nos voisins – encore rares.

La situation actuelle est propice pour débattre de la création de véritables filières forêt-bois qui mettent en relation les producteurs avec les transformateurs et les précepteurs. Les filières par produits permettent la mise en place de mécanismes pour une meilleure valorisation et commercialisation de produits locaux de niche à haute valeur ajoutée. Cette ouverture des AOC aux produits issus de la forêt va profondément modifier les modes de valorisation des produits bois et non bois des forêts suisses. Un rapprochement entre professions de filière bois dans le sens d'un décroisement des métiers de la forêt et du bois auraient des répercussions positives sur la promotion du bois suisse.

Objectifs du séminaire

Le séminaire mettra en évidence les enjeux et défis liés à la création d'accords interprofessionnels dans la filière bois. Il tentera de définir une architecture possible de la filière forêt-bois en analysant différents modèles de contrats et labels applicables au produit bois. Il invite également les participants à réfléchir aux opportunités et limites que peuvent représenter les différentes approches proposées en fonction de leur propres expériences.

Méthodologie

Conférences, débats, exemples pratiques et discussions

Public cible

Ingénieurs et gardes forestiers, autorités communales, propriétaires forestiers, chercheurs, consultants, entrepreneurs du bois, etc.

Intervenants

Mme Sophie Révillon, spécialiste organisation des filières agroalimentaires à l'Institut d'Economie Rurale

M. Rénald Queloz, Directeur AOC Bois du Jura

Mme Judith Auer, oenologue, cheffe de projet de recherche Ecole d'Ingénieurs de Changins ou M. Denis Horisberger Chêne de Barrique

M. Christophe Godal, Filière Bois Haute-Savoie Mont-Blanc Interprofession 74

Représentant de l'OFAG

Représentant des transformateurs du bois

Modération de la journée

Andrea Finger, MSc en Gestion des ressources forestières

Programme provisoire du 29 septembre 2006

09:00	Bienvenue et introduction	<i>Andrea Finger</i>
	Stratégie industrielle et commerciale Marketing, Promotion	<i>Sophie Réviron</i>
	Approche territoriale de la valorisation des ressources forestières dans le parc naturel régional de La Chartreuse	<i>A confirmer</i>
	Questions et discussion	<i>Andrea Finger</i>
10:30	Pause	
11:00	Le produit Bois et la labelisation : point de vue du transformateur du bois	<i>Un scieur et /ou un menuisier</i>
	Conditions cadres, définition de stratégies de promotion en fonction des critères des AOC	<i>Représentant de l'OFAG</i>
	Le développement de la marque « Terroir Chêne » : une démarche innovatrice pour garantir la traçabilité du bois de tonnellerie a valorisation du Chêne de Barrique	<i>Judith Auer ou Denis Horisberger</i>
	Questions et discussion	<i>Andrea Finger</i>
12:00	Repas	
13:30	Labels AOC, IPG – modèles novateurs pour les produits sylvicoles ?	<i>Sophie Réviron</i>
	Exemple français d'une interprofession: La marque commerciale Sciages savoyards	<i>Christophe Godal</i>
	AOC transfrontalière Bois du Jura – une 1 ^{ère} dans le domaine du bois	<i>Rénald Queloz</i>
	Questions et discussion	<i>Andrea Finger</i>
15:00	Pause	
15:30	AOC et Filière Bois– opportunités et limites	
	INTERPROFESSION: opportunités et limites pour les produits des forêts en Suisse?	<i>Participants & intervenants</i>
16:45	Synthèse et conclusion de la journée	<i>Andrea Finger</i>

Information sur l'organisation

Date	29 septembre 2006
Lieu :	Lausanne
Prix d'inscription	Fr. 310.– pour les membres CRIFOR, SSF-SIA, SFS, resp. Fr. 340.– par personne (documentation, pause-café et repas compris)
Langue	Français et allemand. Les intervenants parleront dans leur langue maternelle.
Délai d'inscription	Au plus tard le 25 août 2006 via www.fowala.ch ou à l'adresse ci-dessous.
Information et inscription	GGConsulting Sàrl Ch. du Franoz 11 1038 Bercher Téléphone 021 887 88 12 Fax 021 887 88 12 E-mail: ggconsulting@vtx.ch
Inscription par Internet	www.fowala.ch
Dossier	Les participants recevront une documentation comprenant les présentations des intervenants ainsi que des documents relatifs au thème traité.
Désistement	En cas d'annulation de l'inscription moins de 20 jours avant le cours, la moitié de la finance d'inscription sera facturée. Si elle a lieu moins de 5 jours avant, ou si la personne est absente, la totalité du montant sera facturée.
Repas	Le repas de midi et les pauses-café sont compris dans la finance d'inscription.